

MISE EN ŒUVRE DES ÉTUDES
DOCTORALES DANS LE PERIMÈTRE DU
COLLÈGE DOCTORAL DE L'UNIVERSITÉ
SAVOIE MONT BLANC

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2019-2020
VAGUE A

Rapport publié le 27/08/2020

ÉVALUATION RÉALISÉE EN 2019-2020 SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ EN SEPTEMBRE 2019, D'UNE VISITE DU COLLÈGE EN FEVRIER 2020 ET DES VISITES DES ED EN FEVRIER 2020

Ce rapport contient, dans cet ordre, l'avis du comité sur la mise en œuvre des études doctorales dans le périmètre du collège doctoral de l'Université Savoie Mont Blanc, et les rapports d'évaluation du collège doctoral et des écoles doctorales qui le composent.

- Collège doctoral de l'Université Savoie Mont Blanc
- ED SISEO (bilan)
- ED CST (projet)
- ED SIE (projet)

APPRÉCIATION GLOBALE DU COMITÉ

L'Université Savoie Mont Blanc (USMB) est accréditée pour délivrer le diplôme de doctorat depuis septembre 2019, et pour délivrer l'habilitation à diriger des recherches (HDR) depuis mai 2019. Ces compétences étaient précédemment dévolues à la communauté d'université et d'établissement (ComUE) Université Grenoble Alpes (UGA), qui comptait 14 écoles doctorales (ED). Ce transfert de compétence va s'accompagner à compter de 2021, de la création de deux écoles doctorales (ED) de l'USMB (ED *Culture, société, territoires – CST-* et ED *Sciences, ingénierie, environnement – SIE*) sur le périmètre de l'ED *Sciences et ingénierie des systèmes de l'environnement et des organisations* (ED SISEO) préexistante.

La création d'un collège doctoral USMB s'inscrit dans cette dynamique. Il permettra de soutenir le déploiement de la politique doctorale de l'USMB et de fédérer les écoles doctorales. Ceci devrait permettre d'améliorer la visibilité de la formation doctorale de l'USMB. Sa mise en place bénéficiera de la préexistence de la commission doctorale (CODUSMB), émanation sur le périmètre USMB du collège doctoral de l'UGA, dont les règles et recommandations seront conservées. Les missions dévolues précédemment à la commission seront élargies.

Le projet prévoit le développement d'une offre de formation transversale, l'organisation d'évènements autour du doctorat, le renforcement des relations, déjà étroites, avec l'écosystème local et le soutien à la mobilité internationale des doctorants. Des actions de promotion du doctorat sont également envisagées, en lien avec la Fondation USMB ou son club des entreprises.

Les moyens humains et financiers affectés à la CODUSMB sont partagés et mutualisés avec l'ED SISEO et avec divers services de l'USMB. Le collège doctoral USMB devrait identifier les moyens humains et financiers nécessaires, indépendamment de leur origine, au déploiement de ses activités en s'appuyant sur des indicateurs.

Les deux ED disciplinaires CST et SIE bénéficieront d'un soutien politique fort de la part de l'USMB, d'un adossement scientifique de qualité, et s'appuieront pour leur fonctionnement sur les acquis de l'ED SISEO. Elles devront clairement définir leurs prérogatives, par exemple en s'appropriant le processus de suivi des doctorants (comité de suivi), que l'ED SISEO avait entièrement délégué aux laboratoires.

Dans le cadre de la mise en place de la politique doctorale de l'USMB, des crédits spécifiques devraient être alloués aux écoles doctorales et au collège doctoral, afin de leur permettre une autonomie de gestion et de moyens.



Évaluation d'un collège doctoral
(ou structure équivalente)

COLLÈGE DOCTORAL DE L'UNIVERSITÉ SAVOIE MONT BLANC

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2019-2020
VAGUE A



Pour le Hcéres¹ :

Nelly Dupin, Président par intérim,
Secrétaire générale

Au nom du comité d'experts² :

Hélène Roux-de-Balman,
Présidente

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

¹ Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

MEMBRES DU COMITÉ D'EXPERTS

Présidente : Mme Hélène ROUX-DE-BALMANN, Université Toulouse III - Paul Sabatier

Experts : M. Christophe DURAND, Université de Caen Normandie
Mme Emilie KASAZIAN, Université de Lille
M. Loïc LABROUSSE, Sorbonne Université
Mme Valérie VIGNERAS, Bordeaux INP

Conseiller scientifique représentant du Hcéres :

M. Pierre Gros

ÉVALUATION RÉALISÉE EN 2019-2020
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ EN SEPTEMBRE 2019
ET D'UNE VISITE DU COLLÈGE EN FÉVRIER 2020

PRÉSENTATION DU BILAN DE LA COMMISSION DOCTORALE ET DU PROJET DE COLLÈGE DOCTORAL DE L'UNIVERSITÉ SAVOIE MONT BLANC

La commission doctorale de l'Université Savoie Mont Blanc (CODUSMB) est une émanation du collège des études doctorales de la ComUE Université Grenoble Alpes (CED UGA). Elle fonctionne comme un relai entre le CED UGA et les acteurs de la formation doctorale sur le périmètre de l'USMB. Sur les 14 écoles doctorales (ED) de l'UGA (3150 doctorants en 2018-2019), 10 accueillent des doctorants USMB (273 en 2018-2019). Le potentiel d'encadrement est de 210 HDR environ. Environ 2/3 des doctorants USMB sont rattachés à l'école doctorale *Sciences et ingénierie des Systèmes, de l'Environnement et des Organisations* (SISEO).

La CODUSMB s'appuie sur le CED UGA. Elle bénéficie en outre de certains soutiens complémentaires, de la part des collectivités (départements, ville de Chambéry) ou de l'USMB (allocations doctorales, crédits pour la mobilité internationale, etc.). Ces moyens supplémentaires sont gérés par le collège.

A compter de septembre 2019, l'USMB est accréditée pour délivrer le diplôme de doctorat. En 2021, deux ED seront créées, sur le périmètre de SISEO, auxquelles vient s'adosser le laboratoire Langages, littératures, sociétés, études transfrontalières et internationales (LLSETI).

La CODUSMB est donc amenée à devenir le collège doctoral de l'USMB. Outre les deux ED USMB, 8 autres ED seront en co-accréditation avec l'UGA (devenue Université Intégrée à compter de janvier 2020).

SYNTHÈSE DE L'ÉVALUATION

APPRÉCIATION PAR DOMAINE

- **Positionnement institutionnel de la CODUSMB**

La commission doctorale de l'Université Savoie Mont Blanc (CODUSMB) a fonctionné comme une interface entre le CED UGA et les acteurs de la formation doctorale (doctorants, laboratoires, écoles doctorales, établissement) sur le périmètre de l'USMB. Ses principales missions étaient d'assurer une cohérence de la formation doctorale pour les doctorants USMB et de gérer les moyens spécifiques alloués par l'USMB à la formation doctorale (financement de thèses, aides à la mobilité, financement des formations, etc.).

L'USMB est accréditée pour délivrer le diplôme de doctorat depuis septembre 2019, et l'HDR depuis mai 2019. Ces compétences étaient précédemment dévolues à la ComUE UGA, qui comptait 14 écoles doctorales. Ce transfert de compétence va s'accompagner, à compter de 2021, de la création de 2 ED USMB sur le périmètre de l'ED SISEO préexistante : ED *Sciences, ingénierie, environnement* (SIE) et ED *Culture, société, territoires* (CST) auxquelles vient s'adosser le LLSETI.

Sur les 14 écoles doctorales de l'UGA, 10 accueillent des doctorants USMB, soit 273 sur les 3150 que compte l'UGA (chiffres 2018-2019). Les indicateurs de la formation doctorale sur le périmètre USMB doivent être consolidés. Il semble que les effectifs soient en baisse, ce qui mériterait d'être analysé.

En tant que relai au sein de l'USMB, la CODUSMB est une composante centrale dans la politique doctorale de l'USMB. Elle est amenée à évoluer vers un véritable collège doctoral USMB (vote des statuts en février 2020 et mise en place de la direction et du conseil en mai 2020). Elle devra interagir, comme précédemment mais avec ses nouvelles prérogatives de collège doctoral, avec le CED UGA, dans le cadre des ED co-accréditées. Les modalités d'interaction restent à définir.

Les liens avec la région Auvergne Rhône Alpes ont été essentiellement gérés au niveau de l'UGA sur la période écoulée. L'USMB, à travers sa commission doctorale, a géré les liens avec les collectivités locales : cofinancements de contrats doctoraux par les départements, ville de Chambéry pour l'accueil des doctorants par exemple.

• **Compétences et activités de la CODUSMB**

Sur la période écoulée, la CODUSMB est une émanation, sur le périmètre USMB, du CED UGA. Elle assure la mise en œuvre des préconisations du CED UGA pour les doctorants USMB. Elle a peu de prérogatives propres, hormis la gestion des moyens spécifiques alloués par l'USMB ou par les collectivités locales (département, ville), l'organisation de certains événements (accueil des doctorants, quelques formations), l'examen des dérogations et des dispenses ou l'organisation des soutenances des doctorants USMB.

La CODUSMB répartit les contrats doctoraux supplémentaires affectés par l'USMB aux ED ayant des doctorants USMB. Elle dispose d'un petit nombre de contrats supplémentaires qui permettent de rééquilibrer, sur une base pluriannuelle, les dotations entre laboratoires (sur proposition des laboratoires et après avis des ED). Le Conseil départemental Savoie Mont Blanc cofinance par ailleurs 4 contrats doctoraux, dont l'attribution est gérée par la CODUSMB.

Le recrutement des doctorants relève des écoles doctorales, de même que les exigences en termes de financement. L'ED SISEO a mis en place une commission d'inscription pour les thèses non financées.

L'aide à la mobilité internationale est à souligner. La CODUSMB dispose d'un budget (10-15 k€, en augmentation) qui abondait celui mis en place par le CED UGA.

Les doctorants doivent suivre pendant leur thèse 120 heures de formation, réparties entre formations disciplinaires (organisées par les ED), formations transversales et formations professionnalisantes (mises en place par le CED UGA). Des difficultés sont signalées étant donné l'éloignement géographique. On note de la part des doctorants un manque d'intérêt pour les formations transversales. Un déficit en formations disciplinaires dans certains domaines est aussi signalé. Un portfolio a été mis en place. Il semble cependant peu connu des doctorants.

Bien que l'HDR relève des études doctorales et que les demandes d'inscriptions soient évaluées par le collège, il n'y a pas de formations spécifiques pour les encadrants.

Le suivi des doctorants (comité de suivi individuel) est délégué aux laboratoires d'accueil. Il n'y a pas nécessairement de membre extérieur au laboratoire du doctorant. Il n'y a pas d'exigence de publication ou de valorisation des travaux pour délivrer l'autorisation de soutenance.

Le suivi du parcours professionnel des docteurs est effectué par le collège doctoral de l'UGA, qui a mis en place un réseau Alumni. L'insertion professionnelle des doctorants SISEO est très bonne. Une difficulté à extraire les données pour les doctorats USMB dans les autres ED est cependant signalée. Une meilleure communication sur ces données d'insertion professionnelle pourrait être faite à diverses occasions (réunions de rentrée, journée des doctorants, réunion avec des partenaires, etc.).

• **Organisation, fonctionnement et pilotage de la CODUSMB**

La CODUSMB est l'interface entre le CED UGA et l'USMB. La directrice de la CODUSMB est membre de la commission relations internationales de l'USMB et directrice adjointe du CED UGA. Elle rend compte des activités à la commission recherche du CAC (Conseil académique) de l'USMB.

La CODUSMB est dirigée par un directeur (actuellement une directrice), chargé de la gestion quotidienne et des relations avec la ComUE UGA. Il est assisté d'un conseil, comprenant des représentants des ED et des

laboratoires de l'USMB, des représentants des doctorants et des membres extérieurs, qui se réunit 2 fois par an. Son fonctionnement est régi par un règlement intérieur.

Les moyens humains affectés à la CODUSMB sont constitués d'un équivalent temps plein (ETP) de secrétariat partagé avec l'ED SISEO. La CODUSMB s'appuie également sur les services de l'USMB (direction du doctorat, de la recherche et de la valorisation, département relations internationales). Le budget de la CODUSMB est également mutualisé avec l'ED SISEO (42 k€), éventuellement réajusté selon les besoins après demande auprès de la vice-présidence recherche de l'USMB. Il est difficile d'évaluer les moyens humains et financiers dont dispose la CODUSMB étant donné la très forte imbrication de ses activités avec le CED UGA, l'ED SISEO et les différents services de l'USMB.

AUTOÉVALUATION

Le processus d'autoévaluation n'est pas précisé. La CODUSMB a néanmoins fait une analyse de son fonctionnement sur la période, en tant que commission doctorale USMB rattachée au CED UGA.

L'espace de dialogue et d'harmonisation des pratiques que constitue le CED UGA est apprécié. L'offre de formation proposée est satisfaisante en termes de diversité et de qualité. Les principales limites identifiées concernent le manque de visibilité de l'USMB, des lourdeurs administratives (circuits de signature complexe) et des contraintes d'ordre géographique, en particulier pour les doctorants, les formations du CED étant localisées sur Grenoble.

PROJET DU COLLÈGE DOCTORAL DE L'USMB

L'USMB est habilitée à délivrer le doctorat depuis septembre 2019 et l'HDR depuis mai 2019.

A l'horizon 2021, deux écoles doctorales (CST et SIE) seront accréditées par l'USMB seule. 8 autres seront co-accréditées avec l'UGA et accueilleront au total environ 1/3 des doctorants de l'établissement.

Le projet de création d'un collège doctoral USMB s'inscrit naturellement dans le cadre du transfert de diplôme de l'UGA vers l'USMB afin de déployer la politique doctorale de l'USMB. A cet égard, il résoudra le manque de visibilité de la formation doctorale de l'USMB. Il assurera la promotion du doctorat en interne, auprès des étudiants de l'USMB, et en externe auprès des partenaires locaux, nationaux et internationaux. La gestion des futures relations avec la région pose question étant donné l'existence, sur le territoire régional, de plusieurs universités dont UGA et USMB.

Le projet du CED USMB s'appuie sur le bilan du CED UGA et de la CODUSMB, dont les règles et recommandations seront conservées. Une refonte des statuts de la CODUSMB sera cependant nécessaire. Des instances (conseil, directoire, commissions) seront mises en place.

Les modalités d'interaction avec le CED UGA devront être définies, pour les ED co-accréditées. Il est prévu que le directeur de la CED USMB soit invité au CED UGA et réciproquement. Les ED co-accréditées seront représentées au conseil du CED USMB. On note cependant une inquiétude des directeurs des ED co-accréditées face à la possible complexité liée à la double tutelle et au risque de divergence qui peut en découler. Il faudra veiller à ce que les ED puissent avoir une politique homogène pour l'ensemble de leurs doctorants, quel que soit leur établissement d'inscription.

Le CED USMB prévoit de développer une offre de formation transversale, de proposer des événements autour du doctorat, de renforcer les relations avec l'écosystème local, de soutenir la mobilité internationale des doctorants. Des actions de promotion du doctorat sont également envisagées, en lien avec la Fondation USMB ou son club des entreprises.

Le projet du futur collège prévoit des moyens mutualisés avec l'ED SISEO, que ce soit en termes de financement ou de ressources humaines, et avec des services de l'USMB (Direction du développement, de la recherche et de la valorisation - DDRV et Relations internationales - RI notamment). Un personnel a été affecté pour la mise en place des formations. Il est cependant difficile d'évaluer les moyens nécessaires au déploiement du projet. Ceci tient au fait que les compétences partagées entre USMB, le futur collège et les écoles doctorales ne sont pas encore clairement définies. A cela s'ajoute le fait qu'on ne dispose d'aucune

vision globale des moyens alloués à la formation doctorale sur la période écoulée (UGA, USMB, collège doctoral, écoles doctorales, etc.).

APPRÉCIATION GLOBALE :

L'USMB est habilitée à délivrer le doctorat depuis septembre 2019 et l'HDR depuis mai 2019. Cette compétence était précédemment dévolue à l'UGA.

A l'horizon 2021, la création de deux écoles doctorales (CST et SIE) est prévue sur le périmètre de l'ED SISEO, rejointes par des équipes du LLSETI. Ces deux ED seront accréditées par l'USMB seule. Huit autres ED seront co-accréditées avec l'UGA.

La création d'un collège doctoral de l'USMB s'inscrit dans cette dynamique. Il permettra de soutenir le déploiement de la politique doctorale de l'USMB et de fédérer les écoles doctorales. Ceci devrait permettre d'améliorer la visibilité de la formation doctorale de l'USMB. Sa mise en place bénéficiera de la préexistence de la commission doctorale de l'USMB, émanation sur le périmètre USMB du collège doctoral de l'UGA, dont les règles et recommandations seront conservées.

Le projet prévoit le développement d'une offre de formation transversale, l'organisation d'évènements autour du doctorat, le renforcement des relations, déjà étroites, avec l'écosystème local. Le soutien à la mobilité internationale des doctorants est à souligner. Des actions de promotion du doctorat sont également envisagées, en lien avec la Fondation USMB ou son club des entreprises.

Les modalités d'interaction avec le CED UGA devront être définies, pour les ED co-accréditées, afin qu'elles puissent avoir une politique homogène pour l'ensemble de leurs doctorants, quel que soit leur établissement d'inscription. Le règlement intérieur du collège devra en outre fixer les prérogatives des différents acteurs du doctorat (écoles doctorales, collège doctoral, établissement).

Les moyens nécessaires au déploiement du projet sont difficiles à évaluer, étant donné l'absence d'indicateurs et la difficulté à estimer les moyens humains et financiers alloués au doctorat sur la période écoulée.

• Points forts

- Soutien politique de l'USMB.
- Préexistence de la commission doctorale USMB et du CED UGA.
- Soutien des partenaires institutionnels.
- Animation et dynamique autour du doctorat au sein de l'USMB.

• Points faibles

- Incertitude sur les moyens.
- Articulation et prérogatives entre CED, ED, services et établissement encore peu claires.
- Absence de formalisation des liens avec le CED UGA dans le cadre des co-accréditations.
- Suivi individuel (comité de suivi) délégué aux laboratoires.

RECOMMANDATIONS

À L'ATTENTION DU COLLÈGE

Les moyens alloués à la formation doctorale ne sont pas clairement identifiés étant donné la multiplicité des contributions (UGA, USMB, ED, CODUSMB) et la mutualisation de certains moyens (CODUSMB et ED SISEO par exemple). Le collège doctoral USMB devrait identifier les moyens humains et financiers nécessaires, indépendamment de leur origine, au déploiement de ses activités en s'appuyant sur des indicateurs. Il devrait également veiller, en concertation avec le collège doctoral UGA et les directeurs des écoles doctorales

co-accréditées, à éviter au sein de ces écoles doctorales, toute disparité entre les doctorants selon leur établissement d'inscription. Le comité de suivi individuel devrait comprendre un membre extérieur au laboratoire du doctorant désigné par l'ED ou le collège.

À L'ATTENTION DU/DES ÉTABLISSEMENT(S)

Les prérogatives du collège doctoral USMB devront être clairement définies en concertation avec les différents acteurs de la formation doctorale.

L'USMB devra mobiliser les moyens humains, financiers et les locaux nécessaires pour permettre au collège doctoral d'exercer ses missions. Des crédits spécifiques et bien identifiés devraient être alloués aux écoles doctorales et au collège doctoral, afin de leur permettre une autonomie de gestion et de moyens.

Il conviendrait de formaliser les liens entre l'Université Grenoble Alpes et l'USMB pour ce qui concerne la formation doctorale, a minima pour les écoles doctorales co-accréditées.

ÉCOLE DOCTORALE N° 489

Sciences et ingénierie des systèmes, de
l'environnement et des organisations - SISEO

ÉTABLISSEMENTS

Université Savoie Mont Blanc (USMB)
Université Grenoble Alpes (UGA)

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2019-2020
VAGUE A



Pour le Hcéres¹ :

Nelly Dupin, Président par intérim,
Secrétaire générale

Au nom du comité d'experts² :

Christophe Durand et
Loïc Labrousse, Présidents

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

¹ Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

MEMBRES DU COMITÉ D'EXPERTS

Présidents :

M. Christophe DURAND, Université de Caen Normandie
M. Loïc LABROUSSE, Sorbonne Université

Experts :

Mme Emilie KASAZIAN, Université de Lille
Mme Hélène ROUX- de BALMANN, Université Toulouse III - Paul Sabatier
Mme Valérie VIGNERAS, Bordeaux INP

Conseiller scientifique représentant du Hcéres :

M. Pierre GROS

ÉVALUATION RÉALISÉE EN 2019-2020 SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ EN SEPTEMBRE 2019 ET D'UNE VISITE DE L'ED EN FÉVRIER 2020

PRÉSENTATION DE L'ÉCOLE DOCTORALE

L'école doctorale (ED) 489 *Sciences et Ingénierie des Systèmes, de l'Environnement et des Organisations* (SISEO), portée par la ComUE Université Grenoble Alpes (UGA) puis par l'Université Savoie Mont Blanc (USMB) depuis le 1^{er} janvier 2020, est une école doctorale pluridisciplinaire créée en 2007. Elle compte aujourd'hui 170 doctorants parmi les 270 inscrits à l'USMB, effectif qui reste stable sur les trois dernières années (169, 171, 164, respectivement en 2016-17, 2017-18 et 2018-19) et une centaine de titulaires de l'habilitation à diriger les recherches (HDR).

L'ED SISEO était adossée à 8 unités de recherche, nombre porté à 10 en fin de contrat, avec l'affiliation du Laboratoire Interuniversitaire de Biologie de la Motricité (LIBM) en 2016 et du Laboratoire Langages, Littératures, Sociétés, Études Transfrontalières et Internationales (LLSETI) en 2019.

Ces unités de recherche sont réparties sur 4 sites et 2 fédérations de recherche (Efficience énergétique des bâtiments - FRESBE et Ecologie et environnement - FREE-Alpes), couvrant les champs disciplinaires des sciences de l'ingénieur, sciences de la Terre, biotechnologies, physiologie, ainsi que ceux du droit, des sciences de gestion, de la géographie et des sciences et techniques des activités physiques et sportives. L'ensemble est organisé en 3 pôles : organisations, systèmes et environnement.

L'ED SISEO est, à ce jour, la seule ED de premier scea USMB et entretient des liens étroits avec la commission doctorale de l'USMB (CODUSMB) et le collège doctoral qui en émane. Elle laissera la place en 2021 à deux écoles doctorales disciplinaires pour lesquelles les évaluations des projets sont présentés indépendamment de ce bilan.

SYNTHÈSE DE L'ÉVALUATION DU BILAN

APPRÉCIATION PAR CRITÈRE

- **Fonctionnement et adossement scientifique de l'école**

Le dossier d'autoévaluation de l'ED SISEO montre un fonctionnement et une gouvernance conformes à l'arrêté de mai 2016. Ses liens avec la CODUSMB sont explicites et forts, à tel point que leurs moyens sont dans les faits mutualisés. Son adossement scientifique est large, et donne lieu à une véritable réflexion dans le dossier remis au Hcéres. Cette pluridisciplinarité constitue une force mais implique une harmonisation des pratiques entre disciplines. L'adoption récente d'un règlement intérieur, la refonte de son site web montrent l'effort constant de l'équipe de direction d'informer ses usagers HDR ou doctorants et de normaliser les pratiques entre des domaines de recherche de cultures très variées.

L'ED SISEO s'appuie sur des effectifs administratifs et des moyens limités, mutualisés avec d'autres structures (CODUSMB, D2RV-Direction du développement, de la recherche et de la valorisation). Son budget reste incertain dans son fléchage mais permet néanmoins une animation à l'endroit des doctorants, qui vient en complément de la formation doctorale jusqu'alors essentiellement assurée par l'UGA. Au sein de l'école doctorale, les pratiques varient en termes de durée des thèses, laquelle tend toutefois à diminuer à la fin de la période évaluée (3,62 années, 3,73, et 3,50 respectivement en 2016-17, 2017-18 et 2018-19). Le fonctionnement actuel de l'ED SISEO sert de point de départ au projet porté par l'USMB pour la prochaine accréditation.

L'ED SISEO bénéficie chaque année de 6 à 8 contrats doctoraux et 4 demi-contrats de l'USMB. Elle jouit d'une implantation locale dans un paysage économique et industriel dense, qui constitue une source de financement importante pour les contrats doctoraux (4 demi-contrats du Conseil Savoie Mont Blanc et financement par convention industrielle de formation par la recherche-CIFRE). L'ED SISEO est en outre partie prenante de l'Ecole universitaire de recherche (EUR) *Solar Academy*, du LABEX Innovation et territoires de montagne (ITEM) et de la plateforme d'analyse structurale ASTRE qui concourent aussi à sa visibilité. De plus, deux thèses ont été co-financées dans le cadre du programme MOPGA (*Make Our Planet Great Again*).

Le nombre réduit d'étudiants de master 2 recherche dans l'établissement est compensée par des recrutements de doctorants extérieurs à hauteur de 57 %. L'ED affiche par ailleurs un taux de 34 % de doctorants étrangers issus de 28 pays.

• Encadrement et formation des doctorants

Le suivi des doctorants se fait au travers des Comités de suivi individuel, dont la mise en œuvre reste de la responsabilité des unités de recherche, sans exigences particulières de la part de l'ED.

La durée moyenne des thèses reste élevée bien qu'en diminution en 2018-19 sans doute du fait des écarts de pratiques entre domaines disciplinaires. On note également que cette durée semble sous-estimée compte tenu des données fournies : 25 soutenances en moyenne pour 160 inscrits et environ 5 abandons par an.

Le nombre d'abandons a diminué au cours des dernières années, avec un taux présenté de 13 %, ce qui traduit un encadrement plus attentif à cet aspect dès le début de la thèse. Les causes d'abandon sont toutefois difficiles à identifier.

Afin d'améliorer la qualité du suivi des projets doctoraux, une politique de plafonnement du taux d'encadrement (200 % pour les nouveaux HDR puis 400 % après une première soutenance) ainsi qu'une incitation pour les non HDR à co-encadrer des thèses (agrément ponctuel à la direction de thèse) ont été mises en place. En 2019, 102 HDR encadraient 164 doctorants, ce qui permet un véritable suivi individuel de chaque doctorant.

La formation des doctorants était jusqu'alors une prérogative de la CoMUE UGA. L'ED SISEO offre néanmoins une formation disciplinaire et des animations collectives aux doctorants : journée d'accueil, journée des doctorants, organisée en partie par eux-mêmes, visant à faire vivre la communauté. Sa taille restreinte est mise en avant comme un atout permettant un suivi personnalisé des doctorants, même si l'organisation des comités de suivi individuel reste déléguée aux unités de recherche. Elle propose une aide à la mobilité internationale, variable en fonction des années, et à la participation aux écoles d'été à hauteur de 4 k€/an.

Le processus d'aide à la constitution d'un portfolio par les doctorants a été élaboré au cours de l'année 2018, avec l'aide de spécialistes en ressources humaines.

• Suivi du parcours professionnel des docteurs

Les indicateurs chiffrés mentionnés dans le dossier d'autoévaluation ont été opportunément complétés par la direction de l'ED lors de la visite du comité Hcéres. L'enquête d'insertion à 3 ans présente un taux de réponse approchant 80 % des diplômés, ce qui confère une fiabilité certaine aux données fournies. Le devenir des docteurs à 3 et à 5 ans montre un bon équilibre entre emplois dans le public et dans le privé : 40 % sont employés dans le privé et 40 % sont en post-doc ou en poste dans la recherche publique. Un nombre très limité de docteurs sont en recherche d'emploi 3 ans après leur soutenance et seuls 2 des 24 docteurs répondants sont en recherche d'emploi au bout de 5 ans. Les chiffres partiels de production scientifique annoncent une moyenne de 3 à 4 articles par thèse, ce qui est remarquable. Ce résultat mériterait d'être mis en avant dans le dossier de présentation de l'ED et sur le site de l'ED.

AUTOÉVALUATION

L'exercice d'autoévaluation présenté donne lieu à une réflexion scientifique poussée, et à l'identification des forces et faiblesses de l'ED SISEO. L'analyse SWOT présentée lors de la visite est un constat objectif de la situation de l'ED. Cette évaluation constitue un point de départ solide sur lequel les projets d'écoles doctorales

peuvent s'appuyer. On peut regretter que cette autoévaluation ne se base que peu sur des données statistiques propres à l'ED, notamment en ce qui concerne la durée des thèses, le taux de publication, ou encore l'après-thèse.

APPRÉCIATION GLOBALE

• Points forts

- Adossement scientifique fort et multidisciplinaire.
- Forte implantation locale et bon rayonnement international
- Bonne insertion professionnelle des docteurs.
- Grande diversité des sources de financement.
- Réduction sensible du nombre d'abandons.

• Points faibles

- Appropriation faible du processus de suivi des doctorants par l'ED, encore trop laissé aux unités de recherche.
- Processus de médiation de l'ED peu explicite et peu connu des étudiants et encadrants.
- Moyens humains octroyés limités et absence de budget propre.
- Insuffisance des données statistiques propres à l'ED.

Évaluation des écoles doctorales

ÉCOLE DOCTORALE
Cultures, sociétés, territoires - CST

ÉTABLISSEMENT
Université Savoie Mont Blanc (USMB)

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2019-2020
VAGUE A



Pour le Hcéres¹ :

Nelly Dupin, Président par intérim,
Secrétaire générale

Au nom du comité d'experts² :

Christophe Durand, Président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

¹ Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

MEMBRES DU COMITÉ D'EXPERTS

Président : M. Christophe DURAND, Université de Caen Normandie

Experts : Mme Emilie KASAZIAN, Université de Lille
M. Loïc LABROUSSE, Sorbonne Université
Mme Hélène ROUX DE BALMANN, Université Toulouse III - Paul Sabatier
Mme Valérie VIGNERAS, Bordeaux INP

Conseiller scientifique représentant du Hcéres :

M. Pierre GROS

ÉVALUATION RÉALISÉE EN 2019-2020 SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ EN SEPTEMBRE 2019 ET D'UNE VISITE DE L'ED EN FÉVRIER 2020

PRÉSENTATION DE L'ÉCOLE DOCTORALE

L'école doctorale (ED) *Cultures Sociétés Territoires* (CST) se place dans la continuité de l'ED SISEO (Sciences et ingénierie des systèmes, de l'environnement et des organisations) du contrat précédent. Elle regroupe 4 unités de recherche (UR).

Trois UR étaient anciennement rattachées à l'ED SISEO : l'Equipe d'accueil (EA) 4143 Centre de Recherche en Droit A. Favre, l'unité mixte de recherche (UMR) 5204 EDYTEM (Environnement DYnamiques et Territoires de la Montagne) au travers de son équipe *Sociétés sociologie et géographie sociale* et l'EA 2426 IREGE (Institut de Recherche En Gestion et Économie). Par ailleurs, l'EA 3706 LLSETI (Laboratoire Langages Littératures, Sociétés, Études Transfrontalières et Internationales) a été intégrée à l'ED SISEO en 2019. Cette intégration a sensiblement élargi le champ couvert par l'ED. Ces quatre UR se répartissent sur trois sites : le Bourget (EDYTEM), Chambéry (LLSETI et IREGE) et Annecy (LLSETI et Centre A. Favre). Globalement, elles représentent un potentiel de 102 enseignants-chercheurs et chercheurs titulaires dont 58 sont titulaires de l'habilitation à diriger des recherches (HDR) et 72 doctorants. La direction et le secrétariat de l'ED sont situés à Chambéry.

Le périmètre de l'ED CST correspond à l'axe « organisation » de l'actuelle ED SISEO. Globalement, l'ED CST accueillera à partir de 2021 les doctorants relevant des domaines Arts, lettres, langues, sciences humaines et sociales (ALLSHS) et Droit, économie, gestion (DEG) de l'établissement.

L'ED CST sera sous la tutelle unique de l'Université Savoie Mont Blanc en 2021, l'établissement ayant récupéré la délivrance du doctorat depuis l'automne 2019. L'ED CST comme l'ED SIE seront les deux écoles doctorales fédérées au sein du Collège doctoral de l'USMB. Elles envisagent la mutualisation de certaines activités dans une « collaboration étroite et des interactions fortes ».

SYNTHÈSE DE L'ÉVALUATION DU PROJET

APPRÉCIATION PAR CRITÈRE

- **Fonctionnement et adossement scientifique de l'école**

Le projet de l'ED CST s'inscrit dans la continuité de l'ED SISEO dont elle est l'émanation. Elle fonctionnera sous tutelle unique de l'USMB, cette configuration ayant été mise en place un an avant la fin du contrat actuel. Ce changement important fait suite à la fin de la Communauté d'universités et d'établissements (ComUE) Université Grenoble Alpes au profit de l'Université Intégrée Grenoble Alpes.

La gouvernance de l'ED, conforme à l'arrêté de 2016, est assurée par une direction (complétée à terme par une direction adjointe), entourée d'un conseil de 25 membres constitué en quatre collèges. L'ED intègre le collège doctoral de l'USMB mis en place en 2020.

Le secrétariat de l'ED CST est assuré par un personnel administratif partagé avec l'ED SIE. Il aura également en charge le Collège doctoral de l'Établissement ainsi que de manière partielle les 80 doctorants dépendant des 8 ED co-accréditées avec l'Université Intégrée Grenoble Alpes.

Depuis octobre 2019, un mi-temps supplémentaire a été attribué par le secrétariat de la Vice-Présidence recherche de l'USMB pour renforcer le suivi administratif de l'ED. Par ailleurs, différents services (ressources humaines, juridique, évaluation, etc.) de l'établissement participent au fonctionnement de l'ED.

La direction de l'ED CST dispose d'un bureau dédié, partagé avec l'ED Sciences, ingénierie, environnement (SIE) et éloigné de celui du secrétariat, et d'un autre local plus proche mais non exclusif aux ED et au Collège doctoral.

L'ED disposera d'un site web ainsi que d'une liste de diffusion des doctorants. Ces derniers alimenteront l'application ADUM (Accès doctorat unique mutualisé), dans la continuité du contrat précédent.

La gestion des cas spécifiques (comme les dérogations) sera assurée en commun avec l'ED SIE via une commission des dérogations et dispenses, sous l'égide du collège doctoral. Un conseil annuel commun est également prévu.

Les règles générales de fonctionnement (taux d'encadrement général, encadrement par un « jeune » HDR, financement des années dérogatoires), déjà en action depuis 2019 dans le cadre de l'ED SISEO, seront maintenues sur le prochain contrat. Un règlement intérieur (dans un premier temps commun avec l'ED SIE) est prévu pour le printemps 2020. Il présentera par la suite quelques nuances dans le fonctionnement des deux ED pour adapter les pratiques à des cultures qui diffèrent sur certains aspects, notamment la durée des thèses et le financement des années d'inscription dérogatoire.

L'adossement scientifique se veut fédérateur avec d'ores et déjà des interactions entre les UR au travers de plusieurs projets, notamment : ANR (Agence nationale de la recherche) Libex, Projet Comon via la Fondation de l'Établissement, Fédération de recherche sur l'efficacité des bâtiments (*Fresbe*) ainsi que de la plateforme « pôle enquête ». L'ED CST affiche ainsi une volonté de s'inscrire dans la politique scientifique globale de l'USMB, notamment à travers l'EUR (Ecole universitaire de recherche) *Solar Academy*.

• Encadrement et formation des doctorants

L'ED CST accompagnera tout au long de l'année les études doctorales au travers d'un certain nombre d'actions : réunion de rentrée, Journée des doctorants, concours d'attribution des contrats doctoraux, mise en place du Comité de suivi individuel. L'ED effectuera également de manière régulière (décembre et juin) des comptes rendus auprès de la Commission Recherche de l'USMB dans la continuité des pratiques actuelles.

Concernant les conditions matérielles de la thèse, l'inscription en thèse se veut plus souple en termes de financement que celles qui prévalaient dans le fonctionnement de SISEO.

L'offre de formation pour les doctorants sera commune aux ED CST et SIE. Une journée d'information auprès des titulaires de l'HDR (Habilitation à diriger des recherches), notamment les plus récents, sera également menée. Un sondage est programmé auprès des doctorants en 2020 pour identifier les besoins en formation. L'exigence d'un minimum de 120 h de formation sera maintenue.

Le portfolio du doctorant sera complété et amélioré lors du contrat à venir. L'ED CST envisage un suivi plus systématique de l'activité de publication des doctorants durant la thèse.

• Suivi du parcours professionnel des docteurs

Le suivi du devenir des docteurs relèvera du collège doctoral via un service de l'établissement qui assurera les enquêtes dans la continuité de ce qu'effectuait la ComUE Université Grenoble Alpes (UGA).

AUTOÉVALUATION

L'autoévaluation menée par la ComUE UGA a concerné l'ED SISEO. La fin de cette ED en 2019 a ainsi produit une autoévaluation non spécifique du périmètre futur de l'ED CST, ce qui rend l'analyse de cette phase moins pertinente. On notera qu'une consultation des doctorants a également été menée avec un taux de retour de 40 % (65 réponses sur 164 inscrits). Toutefois, la qualité du travail d'autoévaluation réalisé est à souligner,

notamment en termes de projet scientifique. L'analyse réalisée s'inscrit dans un héritage assumé de l'ED SISEO, et sert de base à la réflexion collective. Le défi est de proposer pour l'avenir une offre de formation de l'USMB dans la continuité de celle effectuée jusqu'ici sur Grenoble, alors même que le périmètre concerné va se réduire sensiblement, rendant nécessaire une coordination importante avec le collège doctoral et l'ED SIE.

APPRÉCIATION GLOBALE

L'ED CST présente un projet cohérent et pensé à l'échelle d'un périmètre sensiblement plus réduit que lors du contrat précédent. Celui-ci a changé sensiblement en 2020 : aux trois UR rattachées à l'ED SISEO (40 doctorants) s'est joint le laboratoire LLSETI (32 étudiants actuellement) très récemment arrivé dans l'ED et antérieurement rattaché à la ComUE Grenoble Alpes.

Toutefois l'ED CST fonctionnera sous de nombreux points en liens étroits avec l'ED SIE dans la continuité du contrat actuel. De plus la forte proximité avec l'établissement de tutelle constitue une caractéristique importante du projet.

• Points forts

- Préexistence de l'ED SISEO.
- Direction très impliquée et attentive au rôle de l'ED au sein de l'USMB et en lien avec l'ED SIE.
- Projet scientifique cohérent, solide et bien intégré à la politique scientifique de l'établissement.
- Recentrage disciplinaire facilitant les interactions entre les unités de recherche adossées et permettant la mise en œuvre de règles spécifiques à l'ED.
- Soutien volontariste de l'USMB.

• Points faibles

- Absence d'indicateurs spécifiques du futur périmètre de l'ED et d'un tableau de bord clair et simple.
- Absence de locaux dédiés à l'ED.
- Dispersion des doctorants sur plusieurs sites géographiques.
- Absence de budget propre à l'ED.

RECOMMANDATIONS

A L'ATTENTION DE L'ÉCOLE DOCTORALE

Le comité suggère :

- Un renforcement du rôle de l'ED dans le périmètre des études doctorales via l'identification d'un budget propre, distinct de celui du Collège doctoral.
- La mise en place d'un système d'information précis extrayant les données des quatre unités de recherche adossées à l'ED et construisant des indicateurs clés et fiables de la formation doctorale : effectifs, financement de thèse, soutenances, abandons, durée des thèses, publications et rayonnement, suivi des formations, devenir professionnel post-thèse.
- De revoir le fonctionnement du comité de suivi individuel (CSI) aussi bien dans sa composition que dans son fonctionnement, aujourd'hui trop proche des unités de recherche et de la direction de thèse.

A L'ATTENTION DE L'ÉTABLISSEMENT

Le comité suggère :

- Une augmentation du soutien administratif, par des personnels partiellement ou totalement dédiés aux études doctorales, pour sécuriser le fonctionnement administratif de l'ED CST et ce faisant de l'ensemble de la formation doctorale.
- La mise à disposition d'un local identifié, proche du secrétariat.
- L'attribution d'un budget propre à chaque ED, indépendant de celui du collège doctoral et dont le montant dépendra du partage des tâches entre les ED et le collège.

ÉCOLE DOCTORALE
Sciences, ingénierie et environnement - SIE

ÉTABLISSEMENT
Université Savoie Mont Blanc (USMB)

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2019-2020
VAGUE A



Pour le Hcéres¹ :

Nelly Dupin, Président par intérim,
Secrétaire générale

Au nom du comité d'experts² :

Loïc Labrousse, Président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

¹ Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

MEMBRES DU COMITÉ D'EXPERTS

Président : M. Loïc LABROUSSE, Sorbonne Université

Experts : M. Christophe DURAND, Université de Caen Normandie
Mme Emilie KASAZIAN, Université de Lille
Mme Hélène ROUX DE BALMANN, Université Toulouse III - Paul Sabatier
Mme Valérie VIGNERAS, Bordeaux INP

Conseiller scientifique représentant du Hcéres :

M. Pierre GROS

ÉVALUATION RÉALISÉE EN 2019-2020 SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ EN SEPTEMBRE 2019 ET D'UNE VISITE DE L'ED EN FÉVRIER 2020

PRÉSENTATION DE L'ÉCOLE DOCTORALE

L'ED SIE : *Sciences, Ingénierie et Environnement* de l'Université Savoie Mont Blanc (USMB) émane de l'ED SISEO *Sciences de l'Ingénierie des Systèmes, de l'Environnement et des Organisations*, et en représente la partie sciences empiriques et sciences de l'ingénieur. L'ED SIE est adossée au sein de l'USMB à 6 Unités mixtes de recherche (UMR) couvrant les champs de l'Ingénierie des Systèmes et de l'Information, d'une part, et de la Santé et de l'Environnement, d'autre part. Seul le laboratoire *Environnement Dynamiques et territoires de la montagne* (EDYTEM) n'est que partiellement rattaché à cette ED. Ces unités de recherche sont regroupées au sein de deux composantes (Polytech et Unité de formation et de recherche Sciences et montagne - ScEM) et deux Fédérations de recherche (Efficience énergétique des bâtiments - FRESBE et Ecologie et environnement - FREE-Alpes). Son effectif annoncé sera de 110 doctorants pour 75 HDR. L'ED SIE est elle-même organisée en deux axes scientifiques : systèmes et environnement.

SYNTHÈSE DE L'ÉVALUATION DU PROJET

APPRÉCIATION PAR CRITÈRE

- **Fonctionnement et adossement scientifique de l'école**

Le fonctionnement envisagé pour l'ED SIE est proche de celui de l'actuelle ED SISEO, lequel est conforme à l'arrêté de mai 2016. Il est envisagé de partager un conseil avec l'ED *Culture, société, territoires* (CST) chaque année pour faciliter la concertation. Le mode de recrutement des doctorants sera sans doute plus simple, du fait d'une culture commune des laboratoires impliqués en termes de financement et d'encadrement des doctorants. L'adossement scientifique de l'ED SIE est remarquable, et gagne encore en lisibilité par rapport à la configuration précédente. Cela assurera sans doute une plus grande homogénéité des pratiques et des exigences. L'articulation de l'ED en 2 thèmes est aussi fort pertinente : Ingénierie des Systèmes et de l'Information, d'une part, et Environnement et Santé, d'autre part, au sein desquels les interactions et passerelles entre disciplines sont particulièrement bien pensées pour favoriser des projets de thèse intégratifs. L'ED SIE hérite aussi de la bonne implantation de l'ED SISEO dans le paysage local et peut vraisemblablement compter sur les opportunités de financement déjà mises en place (4 contrats doctoraux-CD cofinancés par le Conseil Savoie Mont blanc et l'USMB) et d'une partie significative des contrats doctoraux USMB alloués à l'ED SISEO (de 6 à 8 par an). Les moyens et support de fonctionnement relativement modestes (1 équivalent temps plein-ETP) sont partagés avec l'ED CST et le collège des écoles doctorales. Le fonctionnement de l'ED SIE passe aussi par l'identification de ses locaux qui reste encore provisoire.

- **Encadrement et formation des doctorants**

Les évènements envisagés reprennent ceux de l'ED SISEO. Une réunion de rentrée spécifique et des Journées des Doctorants communes avec l'ED CST sont d'ores et déjà planifiées. Le principal défi que la future ED SIE doit relever, avec l'ED CST et le Collège doctoral de l'USMB, est la mise en place d'une formation doctorale dédiée au sein de l'USMB. Si le budget envisagé pour supporter cet effort (30 k€ en heures complémentaires et 42 k€ de fonctionnement) est la marque univoque du support de l'établissement à ce projet, la modestie des moyens humains clairement alloués à l'ED SIE (1 ETP mutualisé avec CST et le Collège doctoral) risque fort d'être un frein au déploiement de l'offre de formation. Celle-ci est à mieux expliciter tant dans son contenu que dans sa finalité, la plupart des doctorants considérant plus cette formation doctorale comme un

complément à leur projet de recherche que comme l'opportunité d'acquérir des compétences transverses valorisables au sein et à l'extérieur du monde académique. Des rapports de bonne intelligence avec le collège doctoral de l'UGA, et l'utilisation des outils de formation à distance, permettront sans doute d'étoffer l'offre de formation, de limiter les redondances et de réduire les difficultés inhérentes à la dispersion des doctorants sur les différents sites de l'USMB.

Le suivi des doctorants à travers les Comités de suivi individuel (CSI) est une prérogative des ED. Le changement de configuration et une plus grande homogénéité des pratiques au sein de l'ED SIE doivent s'accompagner d'une réappropriation du processus de suivi par l'ED, ce qui garantira une égalité de traitement et d'écoute des doctorants quelle que soit leur unité de recherche d'exercice. L'ED SIE doit assurer un suivi de même qualité quels que soient la discipline ou le site au sein desquels chaque doctorant mène son projet de recherche.

• Suivi du parcours professionnel des docteurs

Les données présentées dans le cadre du bilan de l'ED SISEO sont solides mais sans doute à un grain trop grossier pour servir de base au fonctionnement de l'ED SIE. Le démarrage de nouvelles structures, depuis le Collège doctoral jusqu'à l'ED est sans doute une bonne opportunité pour mettre en place un système de suivi directement mis en œuvre par l'ED et avec l'aide des HDR, souvent plus à même de suivre les doctorants après leur soutenance.

AUTOÉVALUATION

L'exercice de prospective auquel le dossier d'autoévaluation a donné lieu est particulièrement poussé du point de vue scientifique. Les contours disciplinaires et les interactions possibles au sein de l'ED SIE sont décrits avec précision et le comité Hcéres y voit le signe de l'ambition de faire vivre une communauté scientifique à travers le fonctionnement de l'ED, malgré la dispersion géographique et le nombre finalement restreint des doctorants. L'héritage de l'ED SISEO est assumé, et sert en effet de base solide pour construire une structure pertinente et utile aux doctorants et HDR. Le projet annonce clairement le défi que représente la mise en place d'une formation doctorale à l'échelle de l'USMB, même avec le concours du Collège doctoral et en synergie avec l'autre école doctorale CST.

APPRÉCIATION GLOBALE

Le projet de l'ED SIE est clair et légitime. Il vise à la fois à affirmer l'identité scientifique de la communauté qu'il implique et à stimuler des projets interdisciplinaires en son sein. L'USMB affiche sa volonté de faire de l'ED SIE l'outil majeur de valorisation de son doctorat et le considère comme la marque son autonomie. En ce sens, l'ED SIE peut avoir un rôle important dans la future configuration de l'Université. Cohérente en terme de discipline, implantée dans son territoire socio-économique, de taille raisonnable et dotée de moyens conséquents, elle devrait permettre d'atteindre ses objectifs en matière de formation doctorale, de suivi des doctorants et de leur devenir.

Cette ambition dépendra grandement des moyens humains que l'USMB consacrera à l'ED SIE, et des synergies dont cette ED pourra bénéficier avec l'ED CST au sein du Collège doctoral de l'USMB et avec les ED coaccréditées de l'Université Grenoble Alpes (UGA). Il serait en effet dommage de doubler des formations et des procédures si elles existent ailleurs, alors que la mise en place des nouvelles structures de l'USMB devrait au contraire être l'occasion d'enrichir l'offre de formation et de favoriser les échanges.

• Points forts

- ED cohérente en termes de disciplines scientifiques et de pratiques.
- Préexistence de l'implantation locale forte de l'ED SISEO.
- Taille optimale pour accompagner les doctorants de façon personnalisée.
- Fort engagement de l'USMB.

- **Points faibles**

- Budget alloué à l'ED non identifié et non piloté par son conseil.
- Moyens humains de l'ED SIE non explicites et sans doute insuffisants pour la mise en place de la formation.
- Absence de locaux propres à l'ED.
- Faible emprise de l'ED sur le processus de suivi des doctorants

RECOMMANDATIONS

A L'ATTENTION DE L'ÉCOLE DOCTORALE

Le comité suggère aux responsables de l'ED SIE d'évaluer clairement les moyens financiers et humains et les locaux nécessaires à son fonctionnement et à la mise en place de son offre de formation et du processus de suivi des doctorants. A ce sujet, sa taille restreinte et la communauté scientifique homogène des usagers de l'ED doivent lui permettre de mettre en place un comité de suivi égal, personnalisé et détaché des unités de recherche pour tous les doctorants. Cette réappropriation du CSI par l'ED est nécessaire à sa bonne compréhension et à son utilisation par les doctorants et leurs encadrants. La mise en place d'une procédure de suivi des jeunes docteurs serait aussi très utile pour collecter les premières statistiques à l'échelle de la nouvelle ED SIE.

A L'ATTENTION DE L'ÉTABLISSEMENT

La volonté de l'USMB de faire du doctorat le symbole de son autonomie retrouvée est clairement affichée par l'allocation de moyens financiers significatifs à l'ED SIE pour la mise en place des nouvelles formations et pour la promotion de la mobilité des doctorants. Cette ambition doit aussi se traduire en termes de moyens humains pérennes et de locaux dédiés, de façon à ce que l'ED soit clairement identifiée par les doctorants comme leur interlocuteur à l'extérieur de leur unité de recherche, pour la formation, pour la communauté qu'elle représente et pour son rôle de conseil et de médiation. L'ED SIE est un outil précieux, qui hérite de l'excellente implantation de l'ED SISEO dans le paysage socio-économique savoisien et au-delà, et qui peut participer au rayonnement de l'USMB si on lui en donne les moyens.

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales

Évaluation des établissements

Évaluation de la recherche

Évaluation des écoles doctorales

Évaluation des formations

Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)



OBSERVATIONS DE L'ÉTABLISSEMENT

Présidence
27 rue Marcoz
BP 1104 / 73011 Chambéry cedex

Tél. +33(4) 04 79 75 91 84

www.univ-smb.fr

N/Réf. : PRE/DV/om/2019-20/212
Denis VARASCHIN
Président
presidence@univ-smb.fr

Mesdames, Messieurs les Membres
du Comité d'Experts

le 9 juillet 2020,

Objet : Rapport d'évaluation HCERES
A2021-EV-0730858L-DEF-PED210020706-031919-RT (Collège doctoral)
A2021-EV-0383412C-DEF-PED210019003-030523-RT (ED SISEO)
A2021-EV-0730858L-DEF-PED210020666-031921-RT (projet ED SIE)
A2021-EV-0730858L-DEF-PED210020379-031920-RT (projet ED CST)

Mesdames, Messieurs,

L'Université Savoie Mont Blanc remercie tous les membres du comité de visite pour l'évaluation de la formation doctorale à l'USMB pour son travail d'expertise approfondie.

L'université et les directions du collège doctoral et de l'ED SISEO n'ont aucune observation particulière à adresser au comité.

Nous remercions le comité pour le temps consacré à l'évaluation de ces structures et nous vous prions de recevoir, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos très sincères salutations.



Denis VARASCHIN